Les objectifs du mariage dans l'Islam

Article (IQNA) - Dans les temps modernes, de pessimistes occidentaux ont complètement condamné la femme, la comparant à un serpent au doux toucher mais au venin mortel. Ils ajoutent que le mariage est l'occasion rêvée pour la femme de manipuler l'homme en le faisant crouler sous les responsabilités. Pourquoi l'homme de son plein gré chercherait-il donc à s'enchaîner alors qu'il est né libre ?

L'Islam agit en tant que pilier de la structure sociale d'une nation. En cela il cherche à fortifier l'individu vertueux, ainsi qu'à construire un foyer sain, facteur principal et essentiel au fondement d'une bonne société. Le mariage - unissant un homme et une femme par les liens sacrés - n'a jamais été remis en question dans la mesure où il est le point de départ de la famille. Il n'est pas envisageable qu'une famille convenable puisse jamais exister en dehors du mariage, tel qu'Allah, Exalté soit-Il, nous l'a ordonné.

.Les idées perverties qui s'opposent à l'institution du mariage sont décrites ci-dessous

travers l'histoire, l'humanité a vu naître un certain nombre d'idées et de tendances en * opposition avec l'idée du mariage. C'est en Perse (Iran actuel), avant la naissance de l'Islam, que la philosophie de Mani est apparue. Elle soutenait que le monde était envahi par le mal et qu'afin de l'anéantir au plus vite, il fallait, entre autres, interdire le mariage.

Sous la bannière du Christianisme s'est développé un monachisme extrême dénonçant la vie, invitant à la réclusion dans les monastères et interdisant le mariage, sous prétexte que les femmes étaient la tentation et le diable incarné. Le simple fait de s'en approcher constituait un péché et donc corrompait l'âme et excluait le pécheur du Paradis.

Dans les temps modernes, de pessimistes occidentaux ont complètement condamné la femme, la comparant à un serpent au doux toucher mais au venin mortel. Ils ajoutent que le mariage est l'occasion rêvée pour la femme de manipuler l'homme en le faisant crouler sous les responsabilités. Pourquoi l'homme de son plein gré chercherait-il donc à s'enchaîner alors qu'il est né libre ?

Malheureusement, certains jeunes d'aujourd'hui ont été dupés par ces idées perverties et ont par conséquent décidé de se tenir à l'écart du mariage, source de responsabilités, d'obligations et de restrictions sans fin. Ils souhaitent vivre leurs vies entières comme s'ils étaient des enfants sans responsabilités à endosser.

S'ils se laissent aller à leur désir ou à l'appel de leurs instincts, ils se laisseront davantage satisfaire par l'adultère illicite que par le mariage licite.

.Les objectifs du mariage dans l'Islam sont décrits ci-dessous

D'après les lois et les normes divines, nul ne peut accomplir, seul, aucun de ses devoirs. Allah.1 a fait en sorte que toute chose ait besoin de son complémentaire. Dans le domaine de l'électricité, les pôles positif et négatif doivent être mis en relation pour produire un courant électrique, puis ensuite générer la lumière, la chaleur, le mouvement, etc. De la même manière, les électrons et les protons doivent être en contact à l'intérieur de l'atome. Quant aux plantes, les graines de pollen porteuses des gamètes mâles fertilisent le pistil de la fleur pour créer davantage de plantes, de fruits et de graines. Les animaux mâles et femelles doivent également être en contact pour se reproduire. Le Noble Coran souligne cette loi universelle dans les deux versets suivants : " Et de toute chose Nous avons créé deux éléments de couple. Peut-être vous rappellerez-vous ? " [1] ; " Louange à Celui qui a créé d'eux-mêmes tous les couples de ce que la terre fait pousser, et de ce qu'ils ne savent pas. " [2]

D'après cette loi, Allah - Exalté soit-Il - a uni l'homme et la femme dans une sublime tradition propre aux êtres humains, à savoir le mariage.

Allah - Exalté soit-Il - a placé en l'homme son besoin de la femme et en la femme son besoin de l'homme. L'un et l'autre sont guidés par un besoin bien plus exigent que la faim ou la soif. L'un et l'autre ressentent un vide dans leur vie que seule leur union selon les lois divines (le mariage) peut combler. La confusion laisse alors place à la stabilité et l'anxiété à l'assurance. L'homme et la femme trouvent, l'un dans l'autre, la sérénité, l'amour et la bonté qui illuminent leur vie et enrichissent leur âme. Allah met en évidence dans le verset suivant l'un des signes manifestes de notre univers :

" Et parmi Ses Signes Il a créé de vous, pour vous, des épouses pour que vous viviez en

tranquillité avec elles et Il a mis entre vous de l'amour et de la miséricorde. Il y a en cela des preuves pour des gens qui réfléchissent. " [3]

2.La reproduction est le résultat naturel du mariage. Grâce à sa pieuse progéniture, l'homme perpétue l'existence de l'espèce humaine. Il s'agit d'une des faveurs d'Allah envers l'homme : " Allah vous a fait à partir de vous-mêmes des conjoints et de vos conjoints, Il vous a donné des enfants et des petits-enfants. Et Il vous a attribué de bonnes choses. Croient-ils donc au faux et nient-ils le bienfait d'Allah ? " [4]

C'est également pour cette raison que le Prophète Zacharie - paix sur lui - supplia Allah en ces termes : " Et Zacharie, quand il implora son Seigneur : "Ne me laisse pas seul, Seigneur, alors que Tu es le meilleur des héritiers". " [5] et " Je crains le comportement de mes héritiers après moi. Et ma propre femme est stérile.

Accorde-moi de Ta part un descendant qui hérite de moi et qui hérite de la famille de Jacob. Et fais qu'il Te soit agréable, ô mon Seigneur. " [6]

De la même manière, Abraham, le père de Prophètes - paix sur lui - pria Allah : " Seigneur, fais-moi don d'une progéniture d'entre les vertueux. Nous lui fîmes donc la bonne annonce d'un garçon longanime. " [7] et " Louange à Allah Qui, en dépit de ma vieillesse, m'a donné Ismaël et Isaac. Certes mon Seigneur entend bien les prières. " [8]

Le Noble Coran décrit les Serviteurs d'Allah en ces termes : " Et qui disent : "Seigneur, donne-nous, en nos conjoints et nos descendants, la joie des yeux et fais de nous un guide pour les pieux". " [9]

Grâce à la procréation, la nation grandit et se multiplie. Elle utilise son potentiel et est apte à combattre ses ennemis. Rares sont ceux qui saisissent le poids du nombre dans la balance du pouvoir mondial. Allah cite les paroles du Prophète Shu`ayb - paix sur lui - à son peuple : " Rappelez-vous quand vous étiez peu nombreux et qu'Il vous a multiplié en grand nombre. " [10]

Le Prophète Muhammad - paix et bénédictions sur lui - a dit : " Mariez-vous et procréez afin que que je puisse être fier de votre grand nombre devant les autres nations le Jour du Jugement et ne tombez pas dans la monachisme des chrétiens. " [11]

La procréation permet de préserver et de perpétuer l'espèce humaine jusqu'à l'extinction de toute vie sur terre. Allah - Exalté soit-Il - dit : " ? gens ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus pour que vous vous entreconnaissiez. " [12]

3.Le mariage complète la foi, épargne de la séduction, aide à préserver sa chasteté et offre un moyen de satisfaire son désir sexuel. L'adultère n'est donc plus une option. C'est pourquoi le Prophète - paix et bénédictions sur lui - parla du mariage en ces termes : " Il permet de rabattre le regard et de préserver sa chasteté. "

Il ajouta : " Quiconque se voit octroyer de la part de Dieu une femme vertueuse doit savoir que Dieu l'a aidé à accomplir la moitié de sa religion. Qu'il craigne alors Dieu pour l'accomplissement de la moitié restante. " [13]

4.Le mariage aide non seulement le Musulman à préserver sa foi, mais c'est également un pilier indispensable au bonheur terrestre auquel l'Islam invite les Musulmans. Heureux, rien ne les égare sur le chemin vers leur but ultime : l'élévation de leurs âmes et l'accès à une spiritualité plus profonde. L'Imâm Muslim rapporte que le Prophète - paix et bénédictions sur lui - dit : " La vie d'ici-bas est un bienfait. Et le meilleur de ses bienfaits est la femme vertueuse. " On attribue également au Prophète - paix et bénédictions sur lui - ces paroles : " Quatre choses apportent la joie : une épouse vertueuse, une maison spacieuse, un voisin pieux et une monture confortable. " [14]

5.Le mariage est l'unique moyen de fonder une famille, noyau de la société. Une société humaine respectable ne peut exister en dehors de ces bases familiales. Les liens maternels, paternels et fraternels contribuent à nourrir de chaleureux sentiments d'amour, d'altruisme, de miséricorde, d'attention et de coopération chez le Musulman.

6.Les relations sociales sont renforcées grâce au mariage. Avec l'extension de la famille, les sentiments d'amitié, d'amour et de proximité sociale s'étendent aussi aux nouveaux membres de la famille. Allah a fait en sorte que le lien par alliance soit tout aussi fort que les liens du sang. Allah - Exalté soit-Il - dit : " Et c'est Lui qui, de l'eau, a créé une espèce humaine qu'Il unit par les liens de parenté et d'alliance. Et ton Seigneur demeure Omnipotent. " [15]

7.Le mariage permet au caractère de l'homme de mûrir, notamment grâce aux responsabilités qu'il doit assumer en tant qu'époux et père. De même, le caractère de la femme mûrit de par ses responsabilités en tant qu'épouse et mère. Comme nous l'avons vu précédemment, de nombreux hommes ne se marient pas, simplement parce qu'ils souhaitent continuer à mener une vie insouciante de grands enfants sans attache et sans tracas. Ces gens-là n'ont rien compris à la vie et ne sont bons à rien. Le mariage est un puissant engagement et une responsabilité partagée entre un homme et une femme dès le premier jour de leur union. Allah - Exalté soit-Il - dit : " Et elles (les femmes) ont des droits équivalents à leurs obligations conformément à la bienséance. Mais les hommes ont cependant une prédominance sur elles. Et Allah est Puissant et Sage. " [16]

" Les hommes assument les femmes, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs biens. Les femmes vertueuses sont obéissantes, et préservent ce qui doit être préservé, pendant l'absence de leur époux avec la Protection d'Allah. " [17]

Le Prophète - paix et bénédictions sur lui - dit : " Chacun d'entre vous est gardien et responsable de ceux qu'il a à sa charge ; l'homme, chez lui, est gardien et responsable de son foyer ; la femme est gardienne et responsable de la propriété de son époux. " [18] Le Prophète - paix et bénédictions sur lui - a dit également : "

L'homme qui ruinerait ceux qu'il a à sa charge commettrait un péché immense. " [19] Le Prophète - paix et bénédictions sur lui - ajouta : " Allah interrogera tout gardien à propos de la charge qui lui a été confiée, qu'il l'aie préservée ou ruinée. " [20] Il dit également : " L'épouse a des droits qui lui reviennent. " [21] 8.En se mariant, l'homme peut mieux se concentrer sur son travail, car il est rassuré de savoir que chez lui, son épouse dispose de ses affaires, préserve son argent et prend soin de ses enfants. Il travaille mieux, à la différence de celui qui est partagé entre son travail et son foyer, son emploi et les tracas matériels (les repas, le linge, etc...). Selon le poète :

Sans épouse sous son toit, la maison de l'homme ne connaîtra point de prospérité.

Sheikh Yûsuf Al-Qaradâwî

Notes

Sourate 51 intitulée les ?parpilleurs, Adh-Dhâriyât, verset 49. [1]

[2] Sourate 36 intitulée Yâ-Sîn, verset 36.

[3] Sourate 30 intitulée les Byzantins, Ar-Rûm, verset 21.

[4] Sourate 16 intitulée les Abeilles, An-Nahl, verset 72.

[5] Sourate 21 intitulée les Prophètes, Al-Ambiyâ', verset 89.

[6] Sourate 19, intitulée Marie, Maryam, versets 5 et 6.

[7] Sourate 37 intitulée les Rangées, As-Sâffât, versets 100 et 101.

[8] Sourate 14 intitulée Abraham, Ibrâhîm, verset 39.

[9] Sourate 25 intitulée le Discernement, Al-Furqân, verset 74.

[10] Sourate 7 intitulée les Limbes, Al-A`râf, verset 86.

[11] Hadith rapporté par Al-Bayhaqî selon Abû Umâmah et mentionné dans Al-Jâmi` As-Sahîh, n° 2941.

[12] Sourate 49 intitulée les Appartements, Al-Hujurât, verset 13.

[13] Hadith rapporté par At-Tabarâni et Al-Hâkim ; Al-Mundhir affirme dans At-Targhîb qu'il s'agit d'un hadith authentique avec une bonne chaîne de transmission.

[14] Hadith rapporté par Al-Hâkim, Abû Nu`aym et Al-Bayhaqî.

[15] Sourate 25 intitulée le Discernement, Al-Furqân, verset 54.

[16] Sourate 2 intitulée la Vache, Al-Baqarah, verset 228.

[17] Sourate 4 intitulée les Femmes, An-Nisâ', verset 34.

[18] Hadith consensuel.

[19] Hadith rapporté par Ahmad, Abû Dâwûd, Al-Hâkim et Al-Bayhaqî selon Ibn `Umar.

[20] Hadith rapporté par An-Nasâ'î et Ibn Hibbân selon Anas.

.[21] Hadith consensuel rapporté selon Ibn `Umar